



## PLAN DE DÉSHÉBAGE COMMUNAUX

## CAHIER DES CHARGES DE NUMÉRISATION

*Version 3 – mai 2015*

Animation et coordination  
du groupe de travail régional :



## Historique du document

Version	Date	Auteur	Action
V 1.0	06/05/2010	<b>Groupe de travail GÉOPAL, CAP Atlantique, CREPEPP</b> <u>Ont contribué à la rédaction du cahier des charges :</u> - Patrick AUGEREAU, Syndicat bassin versant de Grand-Lieu, - Stéphane AVERTY, mairie du Château d'Olonne - Julien BAUDOIN, Communauté de Communes Pays des Herbiers - Mathieu BOURGEOIS, CAP Atlantique - Vincent BOSSARD, Vendée Eau - Marc BRÉHAT, mairie de La Baule - Catherine CHAMARD-BOIS, GEOPAL CETE Ouest - Christelle CORRE, CREPEPP - Gilles DELAUNAY, Conseil Général du Maine-et-Loire - Vincent DESHOUX, GéoVendée - Lucie ERAUD Communauté de Communes Pays des Achards - Alexandre HERVOUET, syndicat mixte Pays des Mauges - Béatrice LANDOIS, Communauté de Communes de Vallet, - Ludovic LEGOFF, mairie de Guérande - Olivier LE RESTE, Communauté de Communes Sud Estuaire, - Anthony MARCHANDEAU, Communauté de Communes du canton de Saint-Fulgent - Sophie MARTIN, Syndicat bassin versant de Grand-Lieu - Nadège MATTMANN, CAP Atlantique - Laurent MOUNEREAU, Vendée Eau - Christophe NICOLLE, GEOPAL Région Pays de La Loire - Sophie ROUSSELOT, GEOPAL CETE Ouest - Freddy VRIGNON, Syndicat Mixte canton des Sables d'Olonne	Création
V 1.1	10/06/2010	<b>CAP Atlantique</b> <u>Ont contribué à la modification du cahier des charges :</u> - Mathieu BOURGEOIS	Modifications importantes Modifications de forme Historique du document
V 1.2	01/10/2010	<b>GÉOPAL, CAP Atlantique</b> <u>Ont contribué à la modification du cahier des charges :</u> - Christophe NICOLLE - Mathieu BOURGEOIS	Modifications : noms des objets Modifications de forme
V 2.0	29/03/2012	<b>Groupe de travail GÉOPAL, CAP Atlantique, CREPEPP</b> <u>Ont contribué à la rédaction du cahier des charges :</u> - Christelle CORRE, CREPEPP - Céline GALLAIS, La Baule - Thibaud FLORENT, Communauté de Communes du Pays des Essarts - Laurent TOUTEE, Les Brouzils - Gwenaël RENAUD, Communauté de Communes du Pays de Challans - Jocelyn PASQUEREAU, Syndicat du Bassin Versant de GrandLieu - Anthony MARCHANDEAU, Communauté de Communes du canton de Saint-Fulgent - Benjamin LALLEMAND, Communauté de communes du Pays d'Ancenis - Vincent DESHOUX, GéoVendée - Christophe NICOLLE, GEOPAL Région Pays de La Loire - Nadège MATTMANN, CAP Atlantique	Modifications importantes basées sur des retours d'expériences de collectivités ayant utilisé la version 1 du cahier des charges : Simplification du modèle de données Définition des occurrences Ajout d'occurrences Modifications de champs
V2.0	10/05/2012	<b>Cap Atlantique, Nadège Mattmann</b>	Reprise des occurrences proposées par l'Union Régionale des Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement (URCAUE) des Pays de La Loire, sur le

			champ « Type de surface » des objets « Surfaces entretenues ».
V3.0	03/03/2015	<p><b>Groupe de travail GÉOPAL, CAP Atlantique</b></p> <p><b><u>Ont contribué à la rédaction du cahier des charges :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nadège MATTMANN, CAP Atlantique</li> <li>- Vincent DESHOUX, GEOPAL, Agence Régionale</li> <li>- Alexandre HERVOUET, Pays des Mauges</li> <li>- Claire BOURREAU, Mairie du Château d'Olonne</li> <li>- Freddy VRIGNON, CdC des Olonnes</li> <li>- Elodie JOBARD, Synd. Mixte SAGE Auzance Vertonne</li> <li>- Rachel PAQUEREAU, CdC du Talmondais</li> <li>- Julien BAUDOUIN, CdC Pays des Herbiers</li> <li>- Romain VALLET, Géo Vendée</li> <li>- Cédric SEIGNEURET, Géo Vendée</li> <li>- Guillaume AUVINET, Cdc Canton de Mortagne</li> </ul>	<p>Modifications mineures basées sur le retour d'expérience de l'usage de la v2.0.</p> <p>Ajout d'occurrences</p> <p>Modifications de champs</p>

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA DEMANDE**

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les modalités de saisie des plans de désherbage communaux (PDC).

## **ARTICLE 2 - DESCRIPTION DES INFORMATIONS À NUMÉRISER**

Le plan de désherbage communal représente graphiquement les espaces qui sont désherbés par la commune. Il comporte notamment :

- les voies, trottoirs, accotements et cheminements publics,
- les parcs, jardins, cimetières et aires publiques.

Le PDC a pour objectif :

- d'identifier et de hiérarchiser les zones à désherber en fonction du risque de transfert des produits phytosanitaires vers les eaux superficielles,
- d'adapter les méthodes de désherbage en fonction du niveau de risque.

Ce cahier des charges a vocation à s'inscrire dans la gestion plus globale des espaces entretenus. En fonction des objectifs du maître d'ouvrage de voir son plan de désherbage évoluer vers un plan de gestion de l'herbe, la numérisation pourra intégrer l'ensemble des espaces entretenus de la commune.

## **ARTICLE 3 - MÉTHODOLOGIE DE LA SAISIE**

### **Préalable :**

Le Maître d'ouvrage mettra à disposition du prestataire de l'opération de numérisation les référentiels cartographiques « institutionnels » existants en sa possession :

- le référentiel BD Adresse caractérisant le réseau de voie sous forme de filaire
- le référentiel PCI
- le référentiel BD Ortho

Les données numérisées dans le cadre de la mission devront être numérisées en cohérence avec la précision de ces référentiels.

Il est précisé que dans le cadre du programme GÉOPAL, l'acquisition de ces référentiels est financée afin que l'ensemble des acteurs publics régionaux puissent en bénéficier.

Le maître d'ouvrage devra livrer au prestataire un plan d'intervention (identification des secteurs de la commune à désherber – cf. espaces publics)

Lors de la réunion de lancement de l'étude, une classification des niveaux d'entretien sur la commune sera définie.

Si le maître d'ouvrage dispose d'un plan des Espaces Verts élaboré conformément au cahier des charges de numérisation des espaces verts établi par le groupe de travail GEOPAL, ce dernier pourra également servir de support pour la numérisation. Dans ce cas, le numéro identifiant de l'objet sera conservé permettant ainsi de faire le lien entre les deux thématiques.

### **Proposition de méthode de saisie :**

La numérisation des axes de voies pourra se faire à partir du référentiel BD Adresse de l'IGN en respectant la cohérence topologique. Pour les objets identifiés de part et d'autre de l'axe de voie, la numérisation peut-être réalisée par duplication de l'axe et décalage parallèle (dans ce cas, le prestataire pourra mettre en œuvre un algorithme de décalage permettant de gérer les superpositions)

Dans le cas d'éléments de voirie inexistant dans le référentiel BD Adresse, la numérisation pourra se faire sur le référentiel BD Ortho disponible.

La numérisation des surfaces à désherber pourra se faire à partir du référentiel BD Ortho ou par levé GPS.

Tous les objets à numériser sont décrits en annexe B. Suivant leur nature, ils sont à livrer conformément aux annexes A et B.

---

## **LISTE DES ANNEXES**

- A - Principes généraux de la numérisation et éléments d'accompagnement
- B - Description détaillée des objets à saisir
- C - Tableau récapitulatif (synthèse de l'annexe B)
- D - Schéma Conceptuel de Données

# ANNEXE A

## PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA NUMÉRISATION

### 1- SYSTÈME DE COORDONNÉES X, Y

Les coordonnées issues des documents numérisés seront exprimées en mètres dans le système de référence RGF93 de préférence en Lambert 93.

### 2- NUMÉRISATION DE LIMITES COMMUNES A PLUSIEURS OBJETS

Lorsque des objets présentent une limite commune, celle-ci doit être dupliquée de manière rigoureusement identique autant de fois qu'il le faut, y compris dans le cas de 2 surfaces contiguës.

### 3- NUMÉRISATION DES SURFACES

Le contour d'une surface est un polygone obligatoirement fermé.

### 4- NUMÉRISATION DES ARCS DE CERCLE

Les arcs de cercle ou d'ellipse devront être numérisés sous forme d'une polyligne dont les sommets seront suffisamment nombreux pour permettre une restitution conforme à l'original.

### 5- CARTES OBLIGATOIRES/CARTES FACULTATIVES

Afin de pouvoir être compatible avec le cahier des charges régional de la CREPEPP (Conférence Régionale Ecophyto en PluriPartenariat), l'étude d'un plan de désherbage doit aboutir à la réalisation d'au moins quatre cartes obligatoires :

- 1-Carte des pratiques d'entretien avant la réalisation du plan de désherbage (N-1)
- 2-Carte de la nature des surfaces
- 3-Carte des risques de transfert de produits phytosanitaires vers le milieu aquatique (risque élevé/risque réduit)
- 4-Carte(s) des méthodes d'entretien préconisées

D'autres cartes peuvent également être produites, par exemple une carte des objectifs d'entretien (élevé/moyen/faible) ou une carte de zones méritant une réfection, mais ne sont pas obligatoires pour la validation du plan de désherbage par la CREPEPP.

### 6- ÉLÉMENTS MINIMUM PRECONISES /ÉLÉMENTS FACULTATIFS (OBJET ET CHAMPS)

La majorité des champs attributaires sont communs aux trois objets géographiques.

Il faut uniquement ajouter un champ LONGUEUR et LARGEUR pour les objets de type LINÉAIRE\_ENTRETENU pour pouvoir effectuer le calcul de la surface entretenue à désherber.

Il est à noter que seul le champ TYPE comporte des occurrences spécifiques à chaque objet.

*Afin d'aider le prestataire dans le choix des occurrences à renseigner pour certain champ attributaire, les occurrences comportant un \* sont définies de manière plus précise en dessous du tableau descriptif des champs ATTRIBUTAIRES.*

Les Champs signalés en caractère **GRAS** et surlignés en gris sont les champs dont le renseignement systématique par le prestataire est préconisé.

Les éléments grisés dans les annexes B et C sont obligatoires.

### Objets

Liste des objets à numériser :

- Linéaire entretenu – LINEAIRE\_ENTRETENU – (objet linéaire),
- Surface entretenue – SURFACE\_ENTRETENUE – (objet surfacique).

Liste des objets facultatifs : Point entretenu – POINT\_ENTRETENU – (objet ponctuel).

### Champs

Champs spécifiques dont le renseignement systématique est préconisé:

- Pour le linéaire entretenu: TYPE; LONGUEUR; LARGEUR; SURFACE
- Pour une surface entretenue:TYPE
- Pour un point entretenu: TYPE

Champs communs aux différentes classes d'objets dont le renseignement systématique est préconisé:

- IDENT; NATURE ; SURFACE ; PROX\_EAU; PENTE; RISQUE; OBJ\_ENT; PRATINI; TRAITINI1; TRAITINI2; PRECPRAT; PASS1; NBPASS1; PASS2; NBPASS2

## 7- CARTES SYNTHÉTIQUES/CARTES DÉTAILLÉES

Concernant les cartes des pratiques de désherbage d'entretien avant la réalisation du plan de désherbage et les cartes de préconisations de techniques, il est possible de produire des cartes synthétiques ainsi que des cartes détaillées.

Les cartes synthétiques (chimique/non chimique/mixte) permettent d'avoir une vision globale du type de pratique sur la commune. Ces cartes synthétiques sont donc intéressantes d'un point de vue communication (auprès des élus, des services, des habitants...).

Par exemple, en comparant la carte synthétique des pratiques de désherbage à N-1 avec la carte synthétique des préconisations de désherbage, on visualise facilement l'évolution des pratiques et notamment la réduction des surfaces désherbées chimiquement.

Les cartes détaillées (présentant les différentes techniques réalisées ou bien préconisées) sont-elles destinées aux services techniques et plus particulièrement aux agents en charge du désherbage.

## 8- CONSEILS POUR LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

D'ores et déjà, il existe un point commun pour la représentation des plans de désherbage. Conformément au cahier des charges de la CREPEPP : sur la carte des risques de transfert de produits phytosanitaires vers le milieu aquatique, le risque élevé est représenté en rouge et le risque réduit en vert (pour tous les types d'objets : linéaires, surfaciques et ponctuels).

Les données géographiques servant à la réalisation des cartographies du plan de désherbage sont à structurer autour de 3 objets géographiques. Il s'agit de représenter l'ensemble des surfaces entretenues chimiquement ou susceptibles de l'être.

Les choix de représentation ont été effectués afin d'optimiser le rendu cartographique du plan de désherbage qui se situe à des échelles de l'ordre du 1/1000ème.

Les objets graphiques à réaliser par le prestataire se présentent sous la forme suivante :

Nom des objets	Représentation	Définition de l'objet
SURFACE_ENTRETENUE	Polygone	La surface identifiée sur le terrain doit être de forme surfacique supérieure à 25m <sup>2</sup> et d'une largeur supérieure à 5m.
LINEAIRE_ENTRETENU	Polyligne	La surface identifiée sur le terrain doit être de forme linéaire et de largeur inférieure à 5 m.
POINT_ENTRETENU	Point	La surface identifiée sur le terrain doit avoir une surface inférieure à 25m <sup>2</sup> et ne pas être de forme linéaire

L'identification graphique des objets à cartographier relève des choix de gestion de la collectivité et des échelles de restitution des cartes. \_\_\_\_\_

# ANNEXE B

## DESCRIPTION DETAILLEE DES OBJETS À SAISIR

### REMARQUES GÉNÉRALES

# Les objets à saisir, autres que les écritures, sont de 3 types: ponctuel, linéaire ou surfacique.

# **La notion de cohérence topologique**, utilisée dans le texte ci-après, se caractérise par l'absence de "trou" ou de "chevauchement" entre entités. Ainsi, par exemple, une limite commune à deux entités en cohérence topologique doit conserver une définition géométrique unique lors de la phase de saisie mais sera dupliquée, permettant ainsi à chaque objet d'avoir sa propre géométrie.

**Il en va de même pour la gestion des objets linéaires et ponctuels. La cohérence topologique impose le partage de géométrie et donc l'utilisation des outils « d'accroches ».**

**Un objet linéaire du réseau qui porte un objet ponctuel doit avoir un point commun avec ce dernier.**

**Deux objets linéaires contigus doivent avoir un point commun**

# **Certains libellés comportant des « champs minimum conseillés »** sont signalés en caractère gras et surlignés en gris. Ces informations sont indiquées sur les plans fournis pour la numérisation.

# Pour faciliter la lecture et la compréhension du présent cahier des charges, l'annexe C synthétise la description des objets à saisir au sein des fichiers de livraison.

# Pour les attributs :

- concernant les valeurs pré codées, l'occurrence 00 est réservée pour la valeur « inconnue » et 99 pour la valeur « Autre »
- concernant les valeurs non codées sur les champs minimum conseillés, quand l'information est absente, l'occurrence « Absence d'information » sera saisie.

**01 : Linéaire entretenu objet linéaire**

Classe SCD : LINEAIRE\_ENTRETENU

Code nomenclature : CNIG-EDIGEO - A\_1\_0\_3

**Définition :** Linéaire de voie ou de cheminement entretenu**Champs spécifiques à cette classe d'objets:**

Nom	Définition	Occurrences	Type
TYPE	Type de linéaire	01. Trottoir* 02. Accotement* 03. Caniveau* 04. Pied de mur* 05. Fossé* 06. Espace végétalisé* 07. Îlot directionnel* 08. Sentier/ allée* 09. Haie* 10. Main courante* 11. Piste d'athlétisme	Caractères (2)
LONGUEUR	Longueur du linéaire dés herbé mesurée sur le terrain (en m)		Réel
LARGEUR	Largeur du linéaire dés herbé mesurée sur le terrain (en m)		Réel
SURFACE	Surface dés herbé (en m²)		Champ calculé par formule (L*I)

**Règles de saisie :** Chaque objet est découpé par tronçon de rue ainsi qu'en fonction du changement d'environnement (nature de surface, rupture de pente, proximité d'un point d'eau) qui engendre une gestion et des préconisations différentes.

Le nombre de passages peut être augmenté si nécessaire.

**Définition des occurrences signalées par une « \* » dans le tableau ci-dessus:**

01. Trottoir : Espace situé en partie latérale d'une rue, surélevé par rapport à la chaussée et réservé à la circulation des piétons
02. Accotement : Espace situé en partie latérale d'une rue, au même niveau que la chaussée, et servant à la circulation des piétons et / ou au stationnement des véhicules.
03. Caniveau : Limite entre la chaussée et le trottoir servant à drainer les eaux de surfaces.
04. Pied de mur : Pied de mur ou de clôture
05. Fossé : Structures creusées pour drainer, collecter ou faire circuler des eaux
06. Espace végétalisé : Espace naturel ou artificialisé, présentant tout type de végétation ou ayant vocation à en accueillir. (ex massif de fleurs, bois, prairie)
07. Îlot directionnel : Aménagement situé sur la chaussée destiné à canaliser la circulation des véhicules et constitué d'une surélévation de la chaussée.
08. Sentier/ allée : Voie terrestre permettant la circulation des piétons et/ ou des véhicules non revêtue (ex: Sentier, allée, voie communale)
09. Haie : association d'arbustes ou d'arbres généralement plantés et entretenus
10. Main courante : clôture de sport qui garantit la sécurité des sportifs, lisse, ganivelle

## **02 : Surface entretenue objet surfacique**

Classe SCD : SURFACE\_ENTRETENU

Code nomenclature : CNIG-EDIGEO - Z\_1\_0\_4

Définition : Espace entretenu.

Cohérence topologique avec: PCI

### **Champs spécifiques à cette classe d'objets:**

Nom	Définition	Occurrences	Type
TYPE	Type de surface (définition des occurrences dans la fiche d'accompagnement – cf documentation CAUE)	01. Parcs/Jardins/Squares* 02. Espaces naturels aménagés* 03. Ilots/ Terre-plein centraux* 04. Accompagnement de bâtiment* 05. Parking* 06. Complexe sportif* 07. Cimetière 08. Camping* 09. Sentiers/allées 10. Piste d'athlétisme 11. Haie 12. Main courante	Caractères (2)

### **Définition des occurrences signalées par une « \* » dans le tableau ci-dessus:**

- Parcs/Jardins/Squares : lieu de séjour à caractère horticole.
- Espaces naturels aménagés : surfaces naturelles dont le mode d'entretien est plus ou moins sommaire. Exemples : forêts, prairies, plans d'eau, dunes...
- Ilôts/ Terre-plein centraux : toute voie de communication (voirie, voie ferrée, voie fluviale...). Exemples : îlots, ronds-points, jardinières...
- Accompagnement de bâtiment : espace ayant pour fonction majoritaire l'accompagnement de bâtiment, qu'il y ait ou non accès du public. Exemples : abords de centres commerciaux, mairies, casernes, groupes scolaires, HLM municipaux, musées, résidences pour personnes âgées, zones artisanales...
- Complexe sportif : surfaces à destination des clubs sportifs et leurs abords. Exemple : terrains enherbés, stabilisés, abords des bâtiments sportifs... (nota : les pistes d'athlétisme sont classées dans l'objet « Cheminement entretenu »)
- Camping : espaces comprenant les structures d'accueils temporaires. Exemples : terrains de camping caravanning, aire d'accueil des gens du voyage, villages vacances...

Les occurrences « 01 » à « 08 » correspondent à une synthèse des données proposées par l'Union Régionale des Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement (URCAUE) des Pays de La Loire dans leur édition du « Guide méthodologique de la gestion différenciée » concernant la typologie des espaces publics.

LIEN : [http://www.urcaue-paysdelaloire.com/Guide-methodologique-de-la-gestion.609.html?id\\_mot=879](http://www.urcaue-paysdelaloire.com/Guide-methodologique-de-la-gestion.609.html?id_mot=879)

**03: Point entretenu** objet ponctuel  
Classe SCD : POINT\_ENTRETENU  
Code nomenclature : CNIG-EDIGEO - Z\_1\_0\_1

Définition : Point entretenu  
Objet optionnel

**Champs spécifiques à cette classe d'objets:**

Nom	Définition	Occurrences	Type
TYPE	Type de point désherbé	01. Pied d'arbre* 02. Mobilier urbain*	Caractères (2)

**Définition des occurrences signalées par une « \* » dans le tableau ci-dessus:**

- Pied d'arbre : correspond à tout objet ponctuel végétal.
- Mobilier urbain : correspond à tout objet ponctuel qui n'est pas végétal.

**CHAMPS COMMUNS A TOUTES LES CLASSES D'OBJETS:**

Nom	Définition	Occurrences	Type
IDENT	<b>Identifiant:</b> - Code Insee commune - Numéro d'ordre		Caractères (10) (5) (5)
SECTEUR	<b>Secteur de désherbage déterminé par la commune</b>		Caractères (50)
SURFACE	<b>Surface désherbée en m<sup>2</sup></b>		Réel
NOM	<b>Nom</b>		Caractères (50)
PERMEAB	<b>Perméabilité de la surface</b>	01. Imperméable 02. Perméable	Caractères (2)
NATURE	<b>Nature du revêtement</b>	01. Bitume/ enrobé 02. Bi-couche 03. Béton 04. Pavé/ Dallé 05. Sable 06. Sable ciment 07. Gravier 08. Terre 09. Terre pierre 10. Herbe / Gazon 11. Massif 12. Boisé 13. Sol souple	Caractères (2)
ETAT	<b>Etat de l'objet entretenu</b>	01. Bon 02. Mauvais	Caractères (2)
DOMANIAL	<b>Domanialité</b>	01. Privé 02. Public	Caractères (2)
GESTION	<b>Gestion de l'espace</b>	01. Régie 02. Délégué	Caractères (2)
MAITRE D'OEUVRE	<b>Nom de l'entreprise ou nom du service gestionnaire</b>		Caractères (50)
PROX_EAU	<b>Proximité d'un point d'eau</b>	01. Oui 02. Non	Caractères (2)
PENTE	<b>Pente</b>	01. Oui 02. Non	Caractères (2)
RISQUE	<b>Risque</b>	01. Elevé 02. Réduit	Caractères (2)
OBJ_ENT	<b>Objectif d'entretien à échéance du programme</b>	01. Elevé 02. Moyen 03. Faible	Caractères (2)
PRATINI*	<b>Type de pratique initiale</b>	01. Chimique 02. Non chimique 03. Mixte	Caractères (2)
TRAITINI1*	<b>Type de traitement (pour le premier passage) initialement mis en œuvre</b>	01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	Caractères (2)
TRAITINI2*	<b>Type de traitement (pour le second passage) initialement mis en œuvre</b>	01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé	Caractères (2)

		05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	
PRECPRAT*	Type de préconisation (fiche d'accompagnement : objectif de synthèse)	01. Chimique 02. Non chimique 03. Mixte	Caractères (2)
PASS1*	Préconisation de traitement pour le premier passage (fiche d'accompagnement : objectif de gestion)	01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	Caractères (2)
NBPASS1	Nombre de passages prévus sur la première préconisation		Entier
PASS2*	Préconisation de traitement pour le deuxième passage	01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	Caractères (2)
NBPASS2*	Nombre de passages prévus pour la deuxième préconisation		Entier

***Définition des champs signalés par une « \* » dans le tableau ci-dessus:***

TRAITINI1 et TRAITINI2 correspondent aux pratiques de désherbage effectuées avant l'étude de plan de désherbage communal, avec : TRAITINI1 = pratique de désherbage pour le premier passage et TRAITINI2 = pratique de désherbage pour le second passage.

PRATINI est un champ de synthèse de TRAITINI.

PASS1 et PASS2 correspondent aux préconisations de pratiques de désherbage, avec : PASS1 = préconisation de traitement pour le premier passage et PASS2 = préconisation de traitement pour le second passage.

PRECPRAT est un champ de synthèse des champs PASS1 et PASS2. Exemple, PASS1 : « Manuel » + PASS2 : « Foliaire en localisé » = alors PRECPRAT : « Mixte ».

# ANNEXE C

## TABLEAU RÉCAPITULATIF

SCD		Libellé	Lien Nomenclature			F o r m a t
Classe	Type	Attribut	Nomenclature	Code	Occurrences	
LINEAIRE_ENT RETENU	L		CNIG-EDIGEO	A_1_0_3		
		IDENT	Identifiant			C10
		TYPE	Type de linéaire		01. Trottoir 02. Accotement 03. Caniveau 04. Pied de mur 05. Fossé 06. Espace végétalisé 07. Ilôt directionnel 08. Sentier/ allée 09. Haie 10. Main courante 11. Piste d'athlétisme	C2
		SECTEUR	Secteur de désherbage			C50
		NOM	Nom			C50
		PERMEAB	Perméabilité de la surface		01. Imperméable 02. Perméable	C2
		NATURE	Nature du revêtement		01. Bitume/ enrobé 02. Bi-couche 03. Béton 04. Pavé/ Dallé 05. Sable 06. Sable ciment 07. Gravier 08. Terre 09. Terre pierre 10. Herbe / Gazon 11. Massif 12. Boisé 13. Sol souple	C2
		LONGUEUR	Longueur de linéaire désherbé mesurée sur le terrain (en m)			R
		LARGEUR	Largeur de linéaire désherbé mesurée sur le terrain (en m)			R
		SURFACE	Surface désherbée (en m <sup>2</sup> )			L*1
		ETAT	État de l'objet entretenu		01. Bon 02. Mauvais	C2
		DOMANIAL	Domanialité		01. Privé 02. Public	C2
		GESTION	Gestion de l'espace		01. Régie 02. Délégué	C2
		MAITRE D'OEUVRE	Nom de l'entreprise ou nom du service gestionnaire			C50
		PROX_EAU	Proximité d'un point d'eau		01. Oui 02. Non	C2
		PENTE	Pente		01. Oui 02. Non	C2
		RISQUE	Risque		01. Élevé 02. Réduit	C2
		OBJ_ENT	Objectif d'entretien à échéance du programme		01. Élevé 02. Moyen 03. Faible	C2
		PRATINI	Type de pratique initiale		01. Chimique 02. Non chimique 03. Mixte	C2

TRAITINI1	Type de traitement (pour le premier passage) initialement mis en œuvre			01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
TRAITINI2	Type de traitement (pour le second passage) initialement mis en œuvre			01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
PRECPAT	Type de préconisation			01. Chimique 02. Non chimique 03. Mixte	C2
PASS1	Préconisation de traitement pour le 1er passage			01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
NBPASS1	Nombre de passages prévus pour la 1ère préconisation				E

	PASS2	Préconisation de traitement pour le 2ème passage		01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
	NBPASS2	Nombre de passages prévus pour la 2ème préconisation			E

SCD		Libellé	Lien Nomenclature			F o r m a t
CLASSE	Type	Attribut	Nomenclature	Code	Occurrences	
SURFACE_ENT RETENUE	S			CNIG-EDIGEO	Z_1_0_4	
		IDENT	Identifiant			C10
		TYPE	Type de surface		01. Parcs/Jardins/Squares* 02. Espaces naturels aménagés* 03. Ilots/ Terre-plein centraux* 04. Accompagnement de bâtiment* 05. Parking* 06. Complexe sportif* 07. Cimetière 08. Camping* 09. Sentiers/allées 10. Piste d'athlétisme 11. Haie 12. Main courante	C2
		SECTEUR	Secteur de désherbage			C50
		NOM	Nom			C50
		PERMEAB	Perméabilité de la surface		01. Imperméable 02. Perméable	C2
		NATURE	Nature du revêtement		01. Bitume/ enrobé 02. Bi-couche 03. Béton 04. Pavé/ Dallé 05. Sable 06. Sable ciment 07. Gravier 08. Terre 09. Terre pierre 10. Herbe / Gazon 11. Massif 12. Boisé 13. Sol souple	C2
		SURFACE	Surface dés herbée mesurée sur le terrain (m²)			R
		ETATSURF	État de la surface		01. Bon 02. Mauvais	C2
		DOMANIAL	Domanialité		01. Privé 02. Public	C2
		GESTION	Gestion de l'espace		01. Régie 02. Délégué	C2
		MAITRE D'OEUVRE	Nom de l'entreprise ou nom du service gestionnaire			C50
		PROX_EAU	Proximité d'un point d'eau		01. Oui 02. Non	C2
		PENTE	Pente		01. Oui 02. Non	C2
		RISQUE	Risque		01. Élevé 02. Réduit	C2
		OBJ_ENT	Objectif d'entretien à échéance du programme		01. Élevé 02. Moyen 03. Faible	C2
		PRATINI	Type de pratique initiale		01. Chimique 02. Non chimique 03. Mixte	C2

				01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
--	--	--	--	---	----

SCD		Libellé	Lien Nomenclature			F o r m a t	
CLASSE	Type	Attribut		Nomenclature	Code	Occurrences	
		TRAITINI2	Type de traitement (pour le second passage) initialement mis en œuvre			01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
		PRECPAT	Type de préconisation			01. Chimique 02. Non chimique 03. Mixte	C2
		PASS1	Préconisation de traitement pour le 1er passage			01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
		NBPASS1	Nombre de passages prévus pour la 1ère préconisation				E
		PASS2	Préconisation de traitement pour le 2ème passage			01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2

	NBPASS2	Nombre de passages prévus pour la 2ème préconisation				E
--	---------	--	--	--	--	---

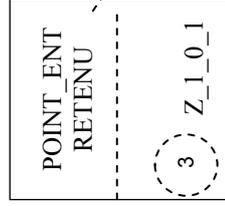
SCD		Libellé	Lien Nomenclature			F o r m a t
CLASSE	Type	Attribut	Nomenclature	Code	Occurrences	
POINT_ENTRETIEN	P		CNIG-EDIGEO	Z_1_0_1		
		IDENT	Identifiant			C10
		TYPE	Type de point dés herbé		01. Pied d'arbre 02. Mobilier urbain	C2
		SECTEUR	Secteur de dés herbage			C50
		NOM	Nom			C50
		PERMEAB	Perméabilité de la surface		01. Imperméable 02. Perméable	C2
		NATURE	Nature du revêtement		01. Bitume/ enrobé 02. Bi-couche 03. Béton 04. Pavé/ Dallé 05. Sable 06. Sable ciment 07. Gravier 08. Terre 09. Terre pierre 10. Herbe / Gazon 11. Massif 12. Boisé 13. Sol souple	C2
		SURFACE	Surface dés herbée sur le terrain (m²)			R
		ÉTAT_PT	État du point dés herbé		01. Bon 02. Mauvais	C2
		DOMANIAL	Domanialité		01. Privé 02. Public	C2
		GESTION	Gestion de l'espace		01. Régie 02. Délégué	C2
		MAITRE D'OEUVRE	Nom de l'entreprise ou nom du service gestionnaire			C50
		PROX_EAU	Proximité d'un point d'eau		01. Oui 02. Non	C2
		PENTE	Pente		01. Oui 02. Non	C2
		RISQUE	Risque		01. Élevé 02. Réduit	C2
		OBJ_ENT	Objectif d'entretien à échéance du programme		01. Élevé 02. Moyen 03. Faible	C2
		PRATINI	Type de pratique initiale		01. Chimique 02. Non chimique 03. Mixte	C2
		TRAITINI	Type de traitement (pour le premier passage) initialement mis en œuvre		01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Dés herbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2

SCD		Libellé	Lien Nomenclature			F o r m a t
CLASSE	Type	Attribut	Nomenclature	Code	Occurrences	
		TRAITINI2	Type de traitement (pour le second passage) initialement mis en œuvre		01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
		PREPRAT	Type de préconisation		01. Chimique 02. Non chimique 03. Mixte	C2
		PASS1	Préconisation de traitement pour le 1er passage		01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
		NBPASS1	Nombre de passages prévus pour la 1ère préconisation			E
		PASS2	Préconisation de traitement pour le 2ème passage		01. Foliaire en localisé 02. Antigerminatif + foliaire 03. Antigerminatif en plein 04. Antigerminatif en localisé 05. Sélectif gazon en plein 06. Sélectif gazon en localisé 07. Sélectif arbres et arbustes 08. Débroussaillant 09. Sans entretien 10. Balayage mécanique 11. Manuel 12. Thermique gaz 13. Thermique eau chaude 14. Thermique mousse 15. Désherbeur mécanique 16. Tonte 17. Fauche 18. Rotofil 19. Broyage 20. Paillage 22. Pâturage 23. Thermique vapeur 24. Taille	C2
		NBPASS2	Nombre de passages prévus pour la 2ème préconisation			E

**ANNEXE D**

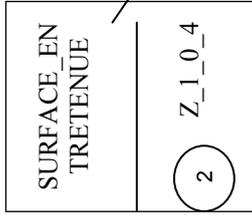
**SCHÉMA CONCEPTUEL DE  
DONNÉES**

IDENT  
TYPE  
NOM  
NATURE  
SURFACE  
PROX\_EAU  
PENTE  
RISQUE  
OBJ\_ENT  
PRATINI  
TRAITINI1  
TRAITINI2  
PRECPRAT  
PASS1  
PASS2



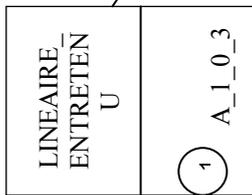
POINT

IDENT  
TYPE  
NOM  
NATURE  
SURFACE  
PROX\_EAU  
PENTE  
RISQUE  
OBJ\_ENT  
PRATINI  
TRAITINI1  
TRAITINI2  
PRECPRAT  
PASS1  
PASS2



SURFACE

IDENT  
TYPE  
NOM  
NATURE  
LONGUEUR  
LARGEUR  
SURFACE  
PROX\_EAU  
PENTE  
RISQUE  
OBJ\_ENT  
PRATINI  
TRAITINI1  
TRAITINI2  
PRECPRAT  
PASS1  
PASS2



LIGNE